

## LISTE DE VÉRIFICATION

Voici une série d'éléments faisant partie des critères d'évaluation du programme de classification des établissements de camping. Cette liste peut être un bon outil à utiliser en début de saison ou même dans le cadre de procédures de vérification hebdomadaires. Elle ne prétend toutefois pas être exhaustive, c'est pourquoi elle doit être utilisée en complément au Guide de classification des établissements de camping en vigueur.

### Blocs sanitaires

- Distributeurs de papier hygiénique fixes ET papier hygiénique pour chaque toilette (éviter les rouleaux supplémentaires sur les réservoirs et comptoirs)
- Aucun produit ou équipement d'entretien laissé à la vue des clients (incluant siphons à toilette qui doivent être rangés)
- Miroir, poubelle, distributeurs fixes de savon et papier à mains remplis (ou séchoir à mains) à chaque endroit qui comporte des lavabos
- Banc fixe, crochet à vêtements et loquet dans chaque cabine de douche
- Crochet à vêtements et loquet dans chaque cabine de toilette
- Rideaux de douches propres et en bon état (s'il n'y a pas de porte). Œillets, pôle et anneaux en bon état
- Porte-savon dans chaque douche
- Poubelle dans chaque cabine de toilette pour dames
- Éclairages intérieurs et extérieurs fonctionnels
- Affichage extérieur signalant la présence de toilette
- Si toilette ou douche accessible : consulter la liste des critères en annexe 3 du Guide de classification

### Ensemble du terrain

- Numérotation de chaque emplacement visible et en bon état
- Table à pique-nique sur chaque emplacement voyageur
- Dalle de béton, affichage et boyau d'arrosage à la station de vidange
- Sites de feu des emplacements inoccupés sans déchets
- Herbe longue taillée autour des bâtiments, des raccordements, des clôtures, des aires de loisir, etc.

### Aires de loisir

- Jeux installés : fers, filets de volleyball, etc.
- Banc (ou table à pique-nique) et poubelle à proximité de chaque aire de loisir
- Banc pour les adultes et poubelle au terrain de jeu
- Affichage des activités suivantes : belvédère, randonnée pédestre, piste cyclable, piste de VTT, piste de patin à roues alignées, escalade, location de vélos, location d'équipements nautiques (consulter l'annexe 3 du Guide de classification pour les spécifications concernant l'affichage)

### Infrastructures d'accueil

- Accueil : siège pour le client (intérieur ou extérieur)
- Affichage du Wi-Fi s'il y a lieu
- Présentoir comportant au moins 5 dépliants différents excluant ceux du camping
- Articles à vendre : boîtes individuelles de détergent à lessive, bonbonnes de propane, bois, glace de type commercial
- Salle de jeu : au moins 3 jeux gratuits différents installés et accessibles (les jeux de société ne sont pas suffisants)
- Service de dépannage : pain, lait, beurre et au moins un article supplémentaire (inventaire suffisant d'au moins 3 unités de chaque article)
- Dépanneur : pain, lait, beurre et inventaire précisé à l'annexe 3 du Guide de classification
- Abri pour manger : au moins une table à pique-nique et une poubelle
- Buanderie : comptoir ou table, siège
- Poubelle pour les clients aux infrastructures (accueil, salle communautaire, buanderie, etc.)

Communiquez avec Camping Québec pour toute question concernant la classification des établissements de camping

1 800 363-0457, poste 236 / [classification@campingquebec.com](mailto:classification@campingquebec.com)

Document mis à jour le 16 mars 2018